

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en  
matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception :  
17/08/2012

Dossier complet le :  
24/08/2012

N° d'enregistrement :  
F-024-12-C-0018

### 1. Intitulé du projet

Déviations de la RD910 dans le cadre de la construction de la Ligne à Grande Vitesse entre Tours et Bordeaux.

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VINCI Construction Terrassement

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Xavier NEUSCHWANDER

RCS / SIRET

141013351855000121

Forme juridique

**Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734\*01**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres.	300 ml de déviation provisoire à 2 x 1 voie

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

Construction d'une Ligne à Grande Vitesse entre Tours et Bordeaux - LGV SEA

#### 4.2 Objectifs du projet

Création de la déviation provisoire de la RD 910 afin de pouvoir construire l'ouvrage de franchissement entre la RD910 et la LGV Tours -Bordeaux

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Déboisement pour création chaussée provisoire

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Circulation sur chaussée provisoire



**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Projet déclaré d'utilité publique et urgent par décret du 10 juin 2009  
Autorisation de dérogation au régime des espèces protégées du 29/02/2012

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Projet assimilable à un rectangle de dimension moyenne 300m * 45 m	
Superficie d'environ 1.3 ha	

**4.6 Localisation du projet****Adresse**

Lieu dit :  
"taille de Pesse"

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 0°36'49" \_ Lat. 47° 4 '92" \_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_

Communes traversées :

Maillé (37)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Enquête publique DUP Octobre 2007

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Construction LGV Tours-Bordeaux

**5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée****5.1 Occupation des sols**

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Bois

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Carte communale du 14 septembre 2009

RAS

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Origine matériaux : Déblai attenant de la LGV
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Habitat favorable aux: - petits rhinolophes (chiroptères) - Pics Noirs et Engoulevents d'Europe (oiseaux)
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Espace forestier

<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :



**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Passage d'un expert écologue avant déboisement

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Rapport expert écologue


**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Draché

le,

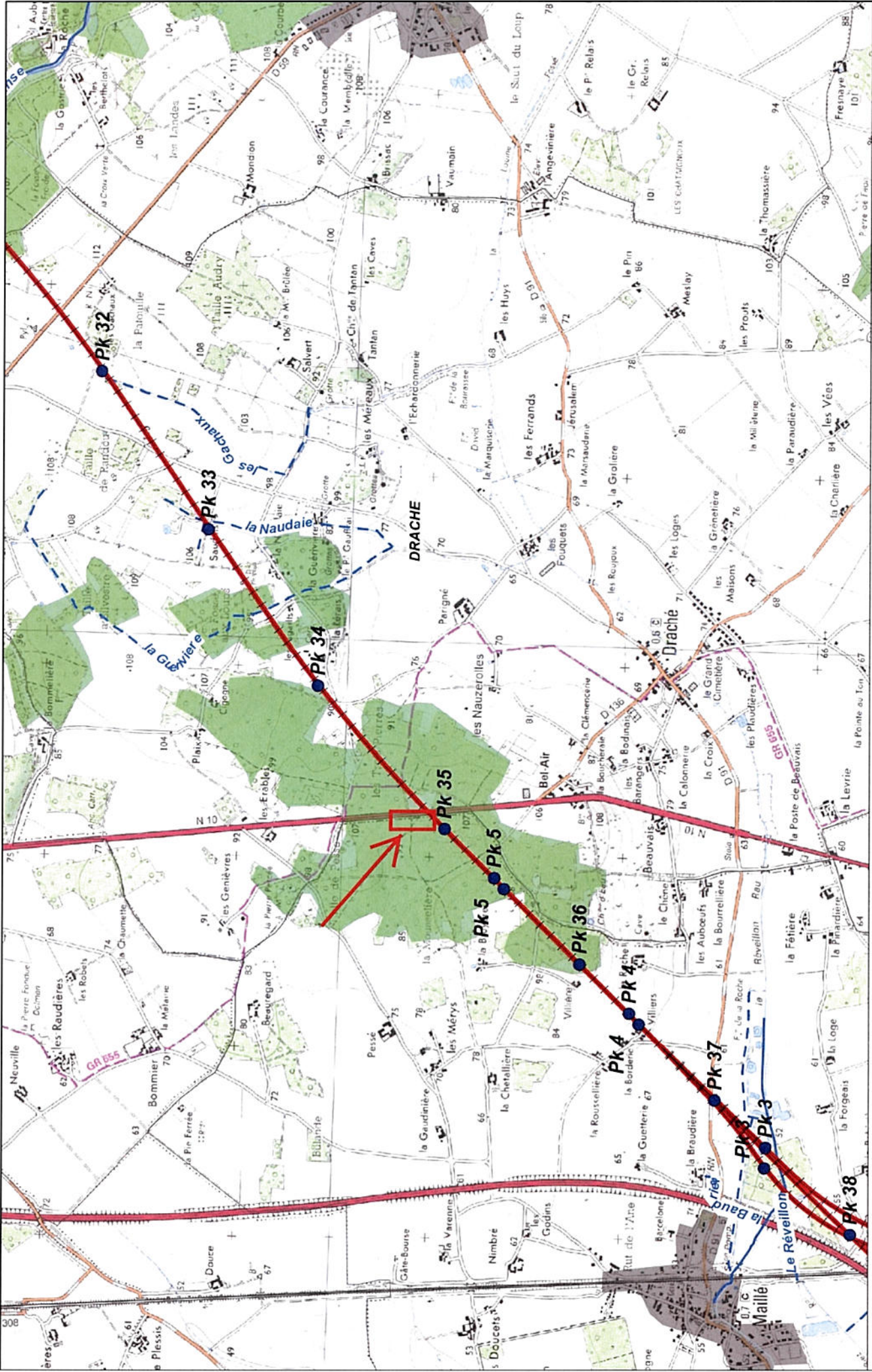
29 juin 2012

Signature

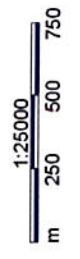
Arnaud WOZNIAK  
Directeur Section A







Carte de localisation







**Suivi foncier Secteur 1**

PHASE ARCHEO:  
108

LGV SEA  
TOURS - BORDEAUX

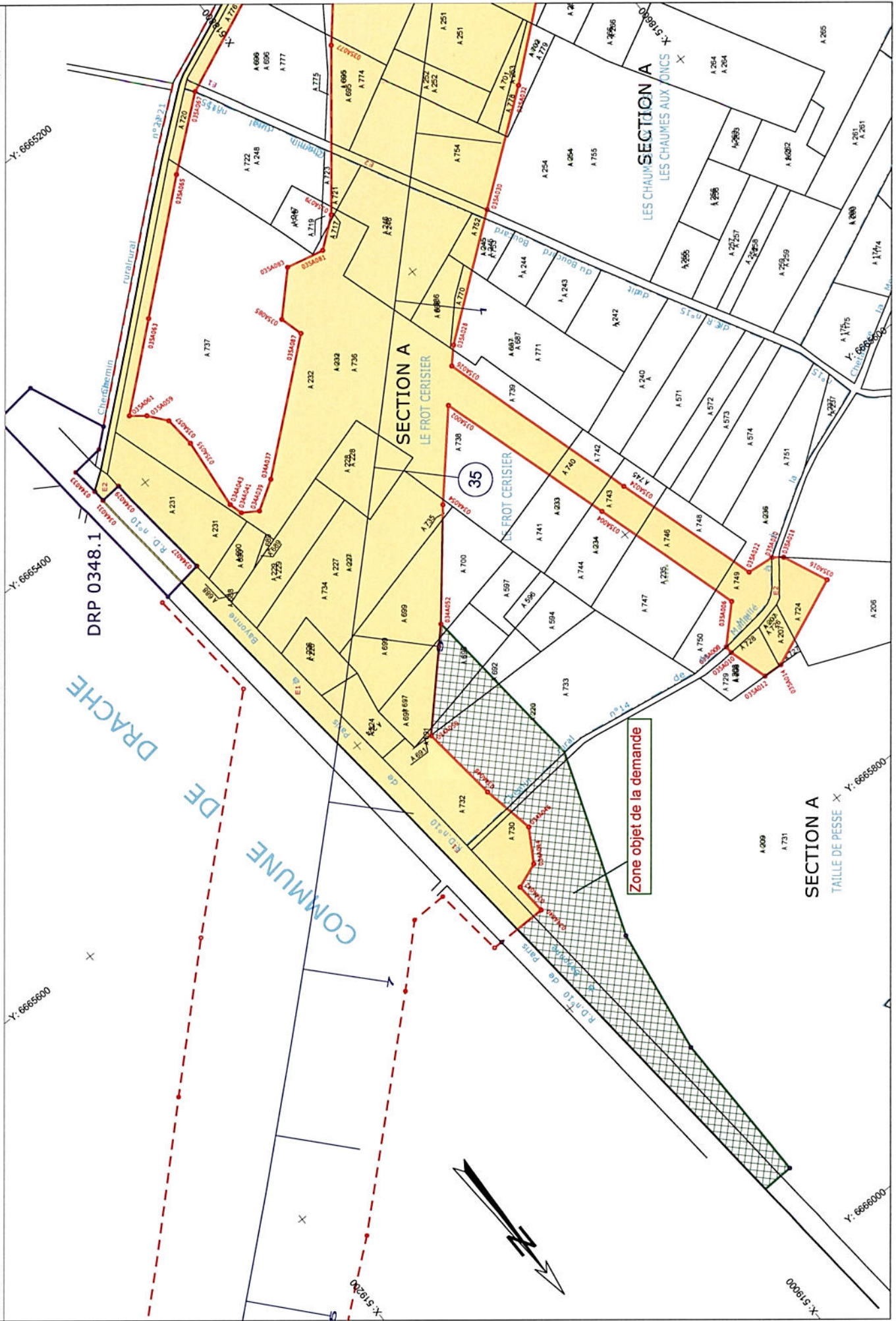
DRACHE

VUE EN PLAN  
4 / 4  
03 mai 2012 -v7



Lot 02 12/21





DRP 0348.1

SECTION A  
LE FROT CERISIER

Zone objet de la demande

SECTION A  
TAILLE DE PESSE

SECTION A  
LES CHAUMES AUX FONCS







Zone objet de la demande







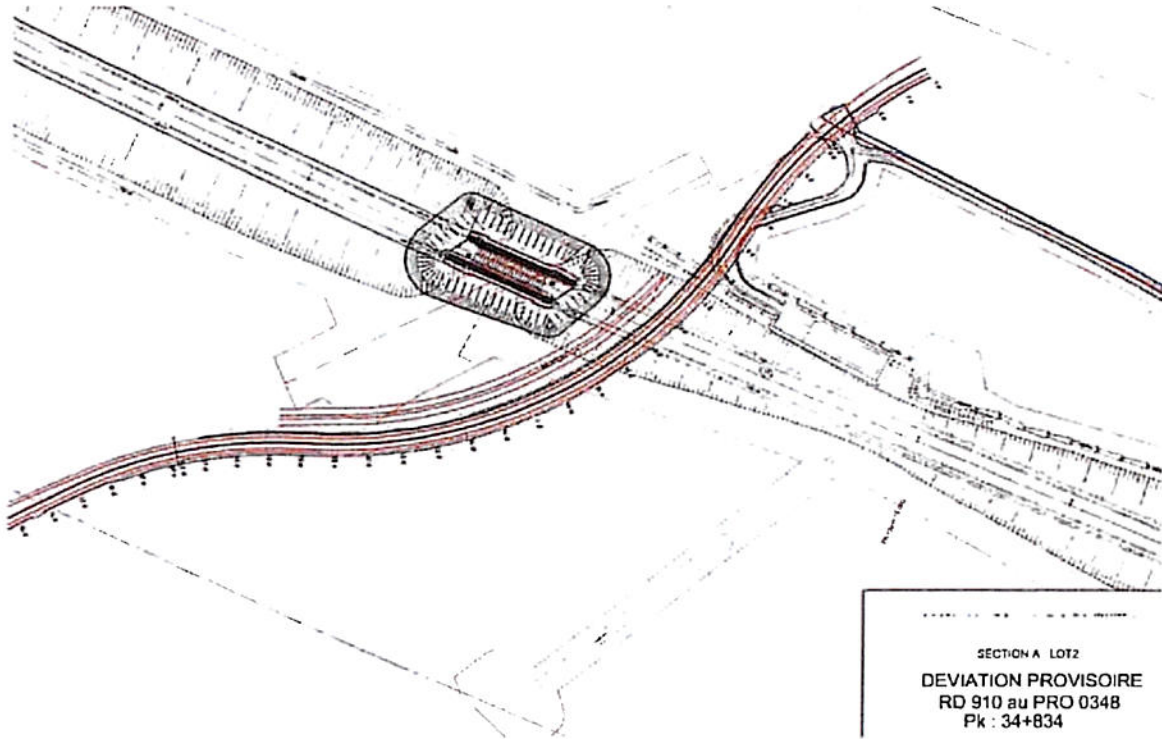


En dehors du busard St Martin, seulement observé en vol, toutes les autres espèces d'oiseaux se reproduisent potentiellement dans la parcelle. Leur période de reproduction peut se prolonger jusqu'au début juillet, l'abatage des arbres doit être prosaïté avant, au risque de provoquer la destruction des nichées encore non volantes.

## REPERAGE DE LA ZONE DES TRAVAUX







Expert	SGI	DOP
Nom : PRESENT Julien	Nom : Richard BRUN	Nom :
Date : 18/06/2012	En qualité de : RCE Environnement	En qualité de :
Signature 	Date : 14/06/2012	Date :
	Signature : 	Signature :





POUVOIR

De Bruno BERNET  
A Arnaud WOZNIAK

Je soussigné,

**Bruno BERNET**, Directeur de département de **VINCI Construction Terrassement**, agissant en vertu d'un Mandat reçu de **Xavier NEUSCHWANDER**, Président de la société **VINCI Construction Terrassement** (RCS Nanterre n° 410 335 855), et d'une Directive reçue de **Benoît DENIZOT**, Directeur Général Délégué,

Vous ai nommé, en votre qualité de Directeur de Projet, représentant de la société **VINCI Construction Terrassement**, en charge du Compte Interne pour la section A, et les TOARC 1 et 2, ci-après désigné par « Le chantier », par une Note de Service en date du 11/06/12.

A compter de cette date, je vous délègue les pouvoirs particuliers suivants pour agir, sur le chantier, au nom de **VINCI Construction Terrassement**, étant signalé que la société concernée est ci-après désignée par "Société".

Ces pouvoirs doivent être exercés conformément aux dispositions :

1. des réglementations existantes et notamment celles concernant la concurrence et l'environnement,
2. des directives générales de VINCI,
3. de la Charte Ethique et Comportements de VINCI, qui s'applique uniformément à toutes les sociétés du groupe VINCI,
4. du présent pouvoir qui complète la Charte et contient des règles impératives plus restrictives,
5. du Manuel de Contrôle Interne de VINCI Construction Terrassement, disponible dans le portail Internet de VINCI Construction Terrassement, rubrique "Secrétariat Général - Juridique - Documentation".
6. des notes de services de VINCI Construction Terrassement (ou filiales) disponibles dans le portail Intranet de VINCI Construction Terrassement.

De manière générale, vous avez le pouvoir de représenter la Société vis-à-vis des tiers publics ou privés.

**1). POUVOIRS RELATIFS AU CONTRAT DE TRAVAUX DU CHANTIER**

Vous devez vous conformer à l'organisation et aux pouvoirs conférés par le Comité de Direction du Chantier (Groupement ou SEP).



*MW* *ZG*

## 2). POUVOIRS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

Vous pouvez, dans le cadre de l'exécution de votre mission :

- Percevoir, de toutes personnes, toutes sommes qui peuvent être dues à la Société, à quelque titre et pour quelque cause que ce soit ;
- Prendre l'engagement de payer toutes sommes qui peuvent être dues par la Société, également à quelque titre et pour quelque cause que ce soit.
- Signer et adresser toutes pétitions, requêtes et réclamations, produire tous titres et pièces et les certifier véritables.
- A défaut de paiement, comme en cas de difficultés quelconques avec qui que ce soit, exercer toutes poursuites, contraintes et diligences devant toute juridiction, se concilier sinon assigner et se défendre devant toute juridiction compétente, obtenir tous jugements et arrêts, les faire exécuter par tous les moyens et voies de droit (notamment par la saisie immobilière), ou s'en désister, produire à tous ordres et distributions, toucher le montant de toutes collocations ; en tout état de cause traiter, transiger, compromettre et se désister, élire domicile partout où besoin est.

Toutefois, vous devrez solliciter mon accord préalable avant de :

- consentir une caution ou garantie de toute nature en faveur d'un tiers,
- mettre en jeu une caution consentie par un tiers,
- engager une action devant les tribunaux, les CCIRA et de façon générale, faire appel à un médiateur ou à un conciliateur,
- faire tout recours contre une décision de justice,
- désigner ou révoquer tout avocat.

Tous sinistres qui relèvent du domaine des assurances doivent être portés à ma connaissance ainsi qu'à celle du Responsable Assurances de VINCI Construction Terrassement, sauf ceux concernant les véhicules qui doivent être portés à la connaissance de la Direction du Matériel et du Service Prévention.

Tous contentieux (judiciaires ou arbitraux, tant en demande qu'en défense) dont l'aléa positif ou négatif excède 50 K€ HT doivent être portés à ma connaissance dès leur origine.

- En cas de règlement amiable, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire de quelque débiteur que ce soit, prendre part à toutes assemblées ou réunions quelconques, produire tous titres et pièces, déclarer les créances de la Société, affirmer leur sincérité, constater les créances des autres créanciers, faire toutes remises, accepter toutes cessions ou délégations, consentir et concourir à la vente de biens, recevoir tous dividendes ou sommes quelconques, se faire donner toutes garanties, accorder toutes prorogations ou délais.
- Conclure tous baux toutes "autorisations d'occupation temporaire du domaine public", toutes locations et sous-locations ; donner et accepter tous congés, faire dresser tous états de lieux, débattre de toutes répartitions de charges, décider toutes résiliations avec ou sans indemnité, la durée de l'engagement en résultant ne pouvant excéder celle du chantier.
- Passer toutes conventions, abonnements ou locations nécessaires au fonctionnement des services généraux des immeubles ou locaux pris en location pour la durée du chantier, la durée de ces





engagements ne pouvant excéder celle du chantier.

- Vis-à-vis de toute administration intéressée (Douanes, Contributions Directes et Indirectes, Domaines, ...), effectuer toutes formalités nécessaires,
- Retirer de la poste ainsi que de toutes autres entreprises ou administrations tout courrier ou colis, toucher tous mandats ou chèques postaux et télégraphiques ; contracter tous abonnements pour le téléphone ; faire ouvrir toute boîte postale ; acquitter tous droits ; déposer toutes réclamations ; donner de tout, bonnes et valables décharges.
- Répondre à toute convocation des services de police, et retirer tous documents, en donner décharge, faire et signer toute déclaration.
- Représenter la Société à toutes assemblées d'associés, générales d'actionnaires ou de membres de sociétés, d'associations, ou de groupements quelconques dans lesquels elle est intéressée, ainsi qu'auprès de tous syndicats et organismes professionnels ; prendre part à tous travaux et à toutes décisions de tels organes ; signer tout document sous seing privé.

### **3). POUVOIRS ECONOMIQUES**

Vous pouvez engager toutes dépenses nécessaires. Toutefois, vous me demanderez mon autorisation préalable pour toute commande qui se traduirait par un engagement supérieur à 25 K€ HT.

Vous devez assurer la sincérité et la transparence de l'information financière concernant votre Chantier. Vous devez vous assurer de la fiabilité des comptes de votre chantier (à stade et à terminaison) que vous validez après les modifications éventuelles qui sont de votre responsabilité, avant de les transmettre à votre hiérarchie pour prise en compte dans les applications de reporting mensuel et trimestriel de la Direction Opérationnelle Terrassement (TBA, SII).

Afin d'atteindre cet objectif de fiabilité, vous devez notamment mettre en place les outils de contrôle budgétaire de chantier de la Direction Opérationnelle Terrassement et soumettre à l'approbation de votre hiérarchie un projet de budget avant tout démarrage de travaux.

Les investissements en matériels, quel qu'en soit le montant, seront soumis à mon accord préalable.

Les actions et dépenses publicitaires, de sponsoring ou de mécénat sous soumises à mon accord préalable.

### **4). POUVOIRS DE GESTION DU PERSONNEL**

Dans le cadre de l'organisation générale déterminée par le Comité de Direction du chantier (GIE ou SEP) vous êtes pleinement responsable de l'organisation du travail des collaborateurs de VCT affectés à cette opération et qui lui sont financièrement imputés au travers du compte interne. Dans le cadre de votre pouvoir hiérarchique, vous déterminez leurs tâches et attributions, les organisez et en contrôlez la bonne exécution.

Vous pouvez embaucher, muter et licencier toute personne sous réserve d'obtenir mon accord préalable.

Les augmentations, promotions et primes des personnels seront également soumises à mon accord.



Tous les conflits sociaux doivent être portés à ma connaissance dès leur origine.

Vous devez prendre toutes les mesures destinées à assurer la santé, la sécurité et la formation corrélative des salariés, ainsi que le strict respect des dispositions légales, réglementaires ou conventionnelles en matière d'hygiène et de sécurité.

Vous devez assurer le strict respect des dispositions propres à la réglementation du travail (relations individuelles et collectives de travail), qu'elles soient d'origine légale, réglementaire ou conventionnelle.

**5). POUVOIRS EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE**

Vous avez, dans le domaine spécifique de l'hygiène et la sécurité, le pouvoir d'engager les moyens financiers de l'Entreprise sans limitation, notamment en cas d'urgence. Vous devrez cependant, a posteriori, me justifier la nécessité des dépenses engagées en particulier si elles sortent du cadre de votre pouvoir économique général défini à l'article 3.

**6). SUBDELEGATION**

En cas d'absence ou d'indisponibilité, pour une durée supérieure à une semaine vous devez me demander de déléguer temporairement des pouvoirs similaires aux vôtres à toute personne de votre choix dont vous aurez reconnu les compétences, l'autorité nécessaire pour ce faire.

Vous veillerez à ce que, les instructions que vous donnerez à toutes personnes relevant de votre autorité tiennent comptes des règles de fonctionnement internes regroupées dans la Charte et des dispositions restrictives du présent pouvoir.

Fait à Nanterre  
le 12 juin 2012

Arnaud WOZNIAK

*(Mention manuscrite « Bon pour accord »  
du bénéficiaire & signature)*

*Bon pour accord.*  
*AW*

Bruno BERNET

